

A R R E T E N° 19_2024

O B J E T : Arrêté municipal portant, à titre temporaire, alternance de la circulation lors de travaux de remplacement poteau télécom Chemin du Thoron

Monsieur le Maire de CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT,

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6 ;
VU le code de la route et notamment les articles L411-1 à L411-7, R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28,
VU le Code la voirie routière,
VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ; livre I - 8^e partie - signalisation temporaire,
VU la requête en date du 29 avril 2024 de la société CIRCET CAB 1580, TSA 70011 chez Sogelink - 69134 Dardilly Cedex, représentée par Monsieur Bruno MARQUES,
Considérant que la société CIRCET doit exécuter sur la commune les travaux suivants : remplacement poteau télécom pour Orange,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique,

A R R E T E

ARTICLE 1 - L'entreprise CIRCET est autorisée à procéder aux travaux susvisés, du 13/05/2024 au 24/05/2024 sur la Route du Peipin et le Chemin du Thoron.

ARTICLE 2 – Durant la période des travaux, la circulation sera alternée et régulée manuellement.

ARTICLE 3 – Durant la période des travaux, le stationnement de tous véhicules sera interdit dans la zone de travaux où la vitesse sera limitée à 30 km/heure.

ARTICLE 4 - L'entreprise sera chargée de mettre en place les panneaux de signalisation réglementaires pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 5 - Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 - Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée en mairie et transmise à Monsieur le commandant de Brigade, Gendarmerie de Château-Arnoux/Les Mées et à la société Circet de Dardilly.

Fait à CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT le, 02 mai 2024

Le Maire,
Frédéric DRAC

